

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

Katrin Head & Body

N° de produit

88080, 88172

Numéro d'enregistrement (REACH)

Non utilisable

Autre identificateurs de produit

L'écolabel nordique, le cygne. Numéro de licence 590-062 / 5090 0062.

La Fleur de l'UE. Numéro de licence DK/30/1.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Cheveux et shampoing pour le corps avec un parfum agréable et l'effet de l'arôme. Conçu pour une utilisation fréquente.

Utilisations déconseillées

-

Le texte intégral de catégories d'applications mentionnées et identifiées sont donnés dans le section 16

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom d'entreprise et adresse

Metsä Tissue Corp.

P.O. Box 300

Mänttä 35801

Finland

tel: +358 (10) 4647 750

www.katrin.com

Personne à contacter

Georg Maxein

Adresse e-mail

info.katrin@metsagroup.com

Fiche de données de sécurité rédigée le

10-08-2015

Version de la fiche de données de sécurité

1.0

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59.

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit appartient à la réglementation des produits cosmétiques et ne devrait donc pas être classé acc. Classification et d'étiquetage règlement.

Une explication totale des phrases H se trouve au point 2.2.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger

-

Mention d'avertissement

-

Risques, etc.

-

Sécurité	Généraux	-
	Prévention	-
	Intervention	-
	Stockage	-
	Élimination	-

Contient

-

2.3. Autres dangers

WGK: 1 (Appendix 4)

Autre étiquetage

-

Autre

-

COV

-

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.1/3.2. Substances/ Mélanges**

NOM: Alcools, C12-14, éthoxylés, les sulfates, les sels de sodium
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 68891-38-3 N° CER: 221-416-0
 CONTENANCE: 5-10%
 CLP CLASSIFICATION: Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1
 H315, H318

NOM: amide polyglycolic ether
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 85536-23-8
 CONTENANCE: 1-3%
 CLP CLASSIFICATION: Skin Irrit. 2
 H315

NOM: 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, N-coco acyl derivs...
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 61789-40-0 N° CER: 263-058-8
 CONTENANCE: 1-3%
 CLP CLASSIFICATION: Eye Dam. 1
 H318

(*) Une explication totale des phrases H se trouve au point 16. Les valeurs limites d'hygiène de travail sont indiquées au point 8, à condition d'être disponibles.

Autres informations

ATEmix(oral) > 2000
 Eye Cat. 2 Sum = Sum(Ci/S(G)CLi) = > 1 - 0.4452
 Skin Cat. 2 Sum = Sum(Ci/S(G)CLi) = 0.6728 - < 1

Ingredients:
 AQUA (Solvent), SODIUM LAURETH SULFATE (Surfactant), PEG-4 RAPSEEDAMIDE (Surfactant), COCAMIDOPROPYL BÉTAINE (Surfactant), PEG-40 GLYCERYL COCOATE (Humectant), SODIUM CHLORIDE (Thickening agent), MEA-LAURYL SULFATE (Surfactant), PROPYLENE GLYCOL (Solvent), GLYCERIN (Humectant), PHENOXYETHANOL (Preservative), CITRIC ACID (pH adjustment), SODIUM BENZOATE (Preservative), BENZOIC ACID (Preservative), DEHYDROACETIC ACID (Preservative), SODIUM IMINODISUCCINATE (Complexing agent), PARFUM (Fragrance), CI 42090 (Dye)

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Généralités**

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité. Le médecin peut s'adresser à la clinique du travail et de l'environnement de l'hôpital. En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

Inhalation

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

Contact visuel

Retirez éventuellement vos lentilles de contact. Rincez aussitôt avec de l'eau (20-30 °C) pendant 15 minutes. Demandez l'assistance d'un médecin.

Ingestion

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : Contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que le vomi ne revienne pas dans la bouche et la gorge.

Brûlure

Non utilisable

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune particulière.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune particulière.

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Recommandé : Mousse résistant aux alcools; acide carbonique; poudre, eau atomisée.
Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de : Les oxydes de soufre. Les oxydes de carbone. Certains oxydes de métal. Le feu va dégager une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète. En cas de contact direct avec le produit chimique, contactez le Centre de réponse chimique, en vue d'obtenir d'autres conseils.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas d'exigences particulières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'exigences particulières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage. Evitez les produits dissolvants.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le passage "Conditions d'élimination" sur le traitement des déchets. Voir le passage sur le "contrôle d'exposition / équipements de protection individuelle" pour les mesures de protection.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Voir le passage "Équipements de protection individuels/ Contrôle d'exposition" pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original.

Température de stockage

Sans givre

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit devrait seulement être utilisé pour les applications décrites dans la section 1.2

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Pas d'informations

DNEL / PNEC

Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

Précautions générales

Respectez une hygiène professionnelle générale.

Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués ici.

Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

Mesures techniques

Faites preuve d'une prudence ordinaire lors de l'utilisation du produit. Evitez l'inhalation de gaz et de poussières.

Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les endroits exposés du corps doivent être lavés. Lavez toujours les mains, les avant-bras et le visage.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Pas d'exigences particulières.

Equipement de protection personnel

-

Généralités

N'utilisez que les équipement de protection marqués CE.

Voies respiratoires

Pas d'exigences particulières.

Peau et corps

Pas d'exigences particulières.

Mains

Pas d'exigences particulières.

Yeux

Pas d'exigences particulières.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Couleur	Odeur	pH	Viscosité	Masse volumique (g/cm ³)
Liquide	Bleu	Agréable	4,5	2000-4000 cP	1.02
Modification d'état et vapeurs					
Point de fusion (°C)		Point d'ébullition (°C)		Pression de vapeur (mm Hg)	
-		-		-	
Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie					
Point d'inflammation °C		Inflammabilité (°C)		Auto-inflammabilité (°C)	
-		-		-	
Limite d'explosivité (Vol %)		Capacités oxydantes			
-		-			
Solubilité					
Solubilité dans l'eau		n-octanol/coefficient d'eau			
Soluble		-			

9.2. Autres informations

Solubilité dans la graisse	Autre
-	N/A

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable d'après les conditions qui sont indiquées dans le passage "Manipulation et conservation".

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune particulière

10.4. Conditions à éviter

Ne doit pas être exposé au réchauffement (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.

10.5. Matières incompatibles

Des acides forts, des bases fortes, des oxydants forts et des réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le section 1.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité élevée

Substance	Espèce	Test	Voie d'exposition	Valeur
amide polyglycolic ether	Rat	LD50	Oral	>2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune information disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

Cancérogénicité

Aucune information disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Aucune information disponible

Effets sur le long terme

Aucune particulière

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Substance	Espèce	Test	Durée	Valeur
amide polyglycolic ether	Fish	LC50	96 h	13 mg/L
amide polyglycolic ether	Daphnia	EC50	48 h	7 mg/L
amide polyglycolic ether	Algae	EC50	72 h	22 mg/L

12.2. Persistance et dégradabilité

Substance	Biodégradable dans l'environnement aquatique	Test	Valeur
amide polyglycolic ether	Oui	Pas d'informations	Pas d'informations

Conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006 (REACH)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substance	Potentiel bioaccumulable	LogPow	BFC
Alcools, C12-14, éthoxylés, le...	Non	1.87	Pas d'informations

12.4. Mobilité dans le sol

Alcools, C12-14, éthoxylés, le...: Log Koc= 1.559253, Calculated from LogPow (High mobility potential.).

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations

12.6. Autres effets néfastes

Aucune particulière

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le produit conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur pour le traitement des déchets.

Déchets

Catalogue Européen de
Déchets (CED)
16 10 03

Mises en garde

-

Emballages pollués

Les emballages avec des restes de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Marchandises non dangereuses conformément à ADR et IMDG.

14.1 – 14.4

ADR/RID

14.1. Numéro ONU
14.2. Nom d'expédition des
Nations unies
14.3. Classe(s) de danger pour
le transport
14.4. Groupe d'emballage
Notes
Code de restriction en tunnels

IMDG

UN-no.
Proper Shipping Name
Class
PG*
EmS
MP**
Hazardous constituent

IATA/ICAO

UN-no.
Proper Shipping Name
Class
PG*

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas d'informations

(*) Packing group

(**) Marine pollutant

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation

-

Demandes de formation spécifique

-

Autre

-

Sources

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH), 1272/2008 (CLP) INRS; Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France. ED 984.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

SECTION 16: Autres informations

Précisions sur les phrases H dont il est question dans la section 3

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H318 - Provoque des lésions oculaires graves.

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la section 1

-

D'autres symboles mentionnés à la section 2

-

Autre

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit.

L'information indiquée ne peut pas être utilisée comme spécification du produit.

Les indications de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour le produit évoqué dans la partie 1 et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir section 1) de cette fiche de données de sécurité sont marquées avec un triangle bleu.

Homologué par

JM

Date de la dernière modification importante

-

Date de la dernière modification légère

-